

Le département de géographie a reçu, pour l'année 2026, huit candidatures dans le cadre de la Sélection internationale Lettres (SIL), provenant des pays suivants : Cameroun (2), Gabon (2), Bénin, Côte d'Ivoire, Madagascar et Royaume-Uni (avec toutefois une formation de premier cycle effectuée en France). À l'issue de la première phase d'évaluation, le jury n'a présélectionné aucun projet, malgré l'intérêt porté à l'ensemble des dossiers examinés, dont le jury tient à saluer la qualité formelle.

Cette décision s'explique d'abord par la faiblesse de plusieurs projets de recherche, dont le niveau de développement était insuffisant dans le cadre d'une candidature à la SIL. Les objets de recherche et les méthodologies envisagées étaient souvent peu explicites, et les propositions reposaient sur des intentions ou des idées demeurant trop générales. Le jury rappelle à cet égard que sont attendus des projets de recherche précis, situés dans une littérature scientifique clairement identifiée, définissant explicitement leur objet d'étude ainsi que la méthodologie envisagée.

Le jury a également constaté une adéquation limitée entre plusieurs projets proposés et la formation dispensée par le département de géographie de l'ENS-PSL. La géographie y est conçue comme une science sociale, pleinement inscrite dans les débats qui traversent l'ensemble des sciences sociales, et centrée sur l'analyse des enjeux sociaux, environnementaux et politiques qui expliquent et transforment les dynamiques spatiales, dans une perspective résolument critique et réflexive. Or, plusieurs candidatures présentaient une conception davantage pratique ou appliquée de la géographie, avec des objectifs principalement orientés vers les questions d'aménagement ou de gouvernance territoriale, en s'appuyant notamment sur la maîtrise d'outils d'analyse spatiale tels que les SIG. Si ces enjeux et ces outils font bien partie intégrante de la discipline géographique, ils ne correspondent pas pleinement à l'offre de formation proposée à l'ENS-PSL.

Le jury souligne par ailleurs que le recours aux IA génératives pour autre chose que la correction de la langue est perceptible dans certains dossiers, et qu'il affaiblit les projets davantage qu'il ne les soutient (lorsque, par exemple, les bibliographies mobilisées ne sont visiblement pas maîtrisées).

Le jury rappelle par ailleurs qu'un cursus à l'ENS-PSL a pour objectif de se former à la recherche académique. La lettre de candidature, principal élément à disposition du jury pour comprendre la trajectoire, les perspectives envisagées, et les motivations des candidat.e.s, est un élément très important de l'appréciation du dossier. Il invite les candidat.e.s à la rédiger avec ces éléments en tête.

Enfin, certains dossiers ne satisfaisaient pas aux critères d'éligibilité de la SIL, notamment en ce qui concerne l'âge des candidates et des candidats. Le jury rappelle qu'en cas de dépassement de l'âge limite prévu dans le concours, une demande de candidature dérogatoire doit être rédigée à destination du directeur de l'ENS :

<https://www.ens.psl.eu/sites/default/files/arrete-sil2021-du8oct2020.pdf>

Rapport jury SIL Géographie 2026

Le jury encourage pour 2027 les candidatures s'inscrivant dans ces attendus généraux.

Jury de sélection à la SIL 2026 – Laurine Chapon et Leïla Vignal.